



AUTORITE DE REGULATION

**FORMULAIRE DE DECLARATION
PREALABLE POUR L'OCTROI
D'UNE AUTORISATION
GENERALE**

(Ce formulaire est disponible sur le site de l'ARE : <http://www.are.mr>)

Merci de compléter ce formulaire intégralement en lettres capitales

1. ENREGISTREMENT

Cochez la case correspondant à votre demande

- Nouvelle déclaration
- Modification ou renouvellement de l'autorisation générale n° Du

2. NATURE DE L'ACTIVITE

(Article 24 de la loi n° 2013-25 portant sur les communications électroniques et Article 48 du Décret n° 2014-065)

Cochez la ou les cases correspondant à votre activité :

- Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques ouverts au public n'utilisant pas de fréquences radioélectriques, conformément à l'article 24 de la Loi et à la décision n°026/19/ARE/CNR/DTP du Conseil National de Régulation.
- Fourniture de services de communications électroniques au public.
- Fourniture de services à valeur ajoutée.
- Etablissement de réseaux de boucle locale radio afin de fournir uniquement des services fixes et/ou nomades (sur décision de l'Autorité de Régulation).
- Autre : en préciser les caractéristiques

.....
.....

3. TYPE DE CLIENTELE CIBLE

Cochez la case correspondant à votre type de clientèle :

- Grand Public
- Professionnels / Entreprises / Administrations
- Opérateurs

4. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE

Préciser

- a) la couverture géographique de votre réseaux et / ou services (Communes, Moughataas, Wilayas, Territoire national) :

.....

- b) Le calendrier de déploiement prévu pour atteindre les objectifs de couverture ci-dessus (a minima conforme avec les obligations prévues à l'annexe 2 du Cahier des Charges Type « *Autorisation* » téléchargeable sur le site web de l'ARE [: <http://www.are.mr>].

.....

5. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

(Article 51 du [Décret n° 2014-065](#))

A- Personne Morale de droit Public :

Dénomination du demandeur:
Siège administratif :
Durée prévisible d'exploitation du réseau ou des services :

B- Personne Morale de droit privé :

Dénomination du demandeur:

Siège Social :
Numéro d'immatriculation au Registre de Commerce
Capital en Ouguiyas :
Durée prévisible d'exploitation du réseau ou des services :

6. DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU FORMULAIRE

(Article 51 du Décret n° 2014-065)

Identification et pouvoir du demandeur :

a) S'il s'agit d'une personne morale de droit public, un acte attestant la délégation du pouvoir de la personne signataire du formulaire ;

b) S'il s'agit d'une personne morale de droit privé :

- Certificat d'enregistrement au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier¹,
- Statuts
- Relevé d'identité bancaire,
- Copies des comptes sociaux des deux dernières années
- Un procès-verbal de l'organe compétent pour donner pouvoir, selon la forme juridique de la société, identifiant la personne signataire du formulaire comme son représentant légal.

Une attestation ou sa copie conforme délivrée depuis moins d'un (1) an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant une situation fiscale régulière ;

Le Cahier des Charges Type « *Autorisation* » téléchargeable sur le site web de l'ARE [<http://www.are.mr>] paraphé sur toutes ses pages² ;

¹La déclaration préalable pour l'octroi d'une autorisation générale peut être faite **pour le compte d'une société en formation** sous réserve de fournir a minima **le projet de statuts** de ladite société signé par l'ensemble de ses futurs actionnaires, ainsi qu'un **mandat** signés par ces derniers donnant pouvoir à l'un d'entre eux pour entreprendre les formalités de déclaration en vue d'obtenir l'autorisation générale pour exercer une ou plusieurs des activités prévues à l'article 24 de la loi n° 2013-25 portant sur les communications électroniques. Dans cette hypothèse, le demandeur est dispensé de fournir les autres documents requis au b) concernant l'identification et pouvoir du demandeur.

² Le Cahier des Charge définitif s'appliquant à un demandeur ayant obtenu l'autorisation sollicitée (le « Titulaire »), sera proposée par l'ARE et signé par le Titulaire avant le déploiement des réseaux et/ou services autorisés ; Ce Cahier des Charges définitif assorti à l'Autorisation ne pourra différer du Cahier des Charges Type « *Autorisation* » téléchargeable sur le site web de l'ARE [<http://www.are.mr>] que dans la seule mesure nécessaire pour l'adapter aux réseaux et/ou services proposés par le Titulaire.

- Le curriculum-vitae et les références des personnes (clefs) chargées de l'installation et de l'exploitation du réseau ou des services ;
- Dans le cas d'un réseau à usage partagé, une attestation délivrée par un représentant dûment mandaté de chaque groupe fermé d'utilisateurs confirmant son intention d'utiliser le réseau, l'identité de la ou des entité(s) chargée(s) de la gestion du réseau ;
- La description des caractéristiques techniques du réseau et des services ;
- La description des offres commerciales de services prévues :
 - a) Description des services
 - b) Tarifs (installation + fourniture du service), abonnement ou prépayés etc.
- Le plan d'affaires prévisionnel sur trois(3) ans sauf pour les réseaux indépendants
- Le cas échéant, les licences ou autorisations dont le demandeur est déjà titulaire en Mauritanie et/ou dans d'autres pays, et les sanctions qu'il a déjà subies en application de la loi n° 2013-25 portant sur les communications électroniques ou des lois équivalentes d'autres pays ;
- Le récépissé de paiement des frais de dossier.

7. DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Madame / Monsieur, Gérant / Directeur Général, de la société, sise au, certifie sur l'honneur :

- N'avoir jamais fait l'objet d'une sanction de retrait ou de suspension d'autorisation ou de licence en Mauritanie ou dans un autre pays ;
- L'exactitude des informations déclarées et m'engage formellement à me conformer, dans l'exercice de mon activité, aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Fait à :

Date :

Signature du demandeur de l'autorisation